

La grande journée des petits entrepreneurs  
5 juin 2021



DOCUMENT D'INFORMATIONS À L'ATTENTION DES  
PARTICIPANTS DÉSIANT S'INSTALLER DEVANT LEUR RÉSIDENCE

Mise en contexte

L'annonce du plan de déconfinement fait par le gouvernement provincial le 18 mai 2021 nous a tous réjoui, car c'était la confirmation que les kiosques physiques pourraient se faire!

Cependant, comme dans toutes les situations depuis plus d'un an, des mesures sanitaires doivent être mises en place et respectées.

Voici donc les règles minimales à appliquer pour une participation sécuritaire à La grande journée des petits entrepreneurs.

**Pour les participants**

- Les jeunes présents à la même table doivent être de la même famille;
- Port du masque obligatoire pour les 10 ans et plus et fortement recommandé pour les moins de 10 ans;
- Désinfection des mains avant de toucher les items et après avoir reçu un paiement;
- Déposer la monnaie sur la table et non pas directement dans les mains du visiteur;
- Idéalement, ouvrir une boutique en ligne pour accepter des paiements en ligne;
- Laisser le client emballer ses achats;
- Désinfecter régulièrement le matériel auquel les clients touchent souvent (ex. table);
- Demeurer à 2 mètres des visiteurs;
- Éviter toutes activités qui pourraient entraîner des regroupements (ex. prises de parole ou animation).

**Pour les visiteurs**

- Port du masque obligatoire pour les 10 ans et plus et fortement recommandé pour les moins de 10 ans;
- Conserver une distance de 2 mètres avec les autres visiteurs et les participants;
- Pas plus d'un ménage par table;
- Ne pas toucher les items, sauf ceux qui ont été achetés;
- Déposer l'argent comptant sur la table et non pas dans les mains du participant;
- Effectuer un paiement via la boutique en ligne lorsque c'est possible.